RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE

Édito

Rétrospective 2024

L'année 2024 fût pour ASF France une année de grands mouvements.

De grandes émotions, avec la disparition de notre Confrère Robert Badinter, l'un de ses premiers adhérents et ardent défenseur des droits humains, qui laisse derrière lui un héritage d'engagement et de courage en faveur des plus démunis qui inspire nos combats.

De grands projets aussi, au Cameroun où nous avons lancé d'ambitieuses actions d'appui à une gouvernance carcérale basée sur les droits humains, en Tunisie où nous menons de front des actions de Défense de nos Confrères injustement poursuivis et condamnés pour des délits d'opinion, en Haïti où nous poursuivons des campagnes de sensibilisation pour la protection des droits des personnes privées de liberté, au Nigéria, en Grèce, ou au Nord-est syrien encore. Par-delà les frontières, en tout lieu où la Défense est menacée, les droits humains attaqués. Particulièrement dans les zones de conflit, en l'Ukraine notamment, où notre collaboration avec le réseau ukrainien SEMA, visant à lutter contre l'impunité des auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, a été récompensée par le Prix des droits de l'Homme de la République française 2024.

Des mouvements de démocratie et de renouvellement de nos instances enfin, avec l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau Bureau, pour faire face aux défis de demain.

Ils sont nombreux et nous avons besoin de toutes vos forces et de tout votre soutien, pour ne jamais permettre que la parole soit confisquée, la Défense bâillonnée, les droits des plus vulnérables oubliés.

A vos côtés, continuons à œuvre par-delà les frontières !

Paul-Albert Iweins
Co-président

Matthieu Bagard
Co-président

2024

TÉMOIGNAGES SANS FRONTIÈRES

Les Permanences Solidaires et Avocats Sans Frontières participent à mon sens d'un même mouvement : tenter d'apporter un soutien et un peu d'assistance à des personnes qui en ont besoin. J'ai toujours entendu mon père, professionnel de santé, défendre l'accès universel aux soins et le voit encore agir en ce sens, dans son quotidien. Les actions comme les permanences solidaires sont pour moi une manière de suivre son exemple, en le transposant au droit. Assurer l'accès au droit du plus grand nombre, y compris et surtout des personnes qui connaissent des situation de faiblesse ou de fragilité m'apparaît d'autant plus nécessaire que notre époque semble devenir toujours plus trouble et plus hostile. Dans ce contexte, la création de partenariats et les actions visant à promouvoir l'Etat de droit, la justice et les idéaux démocratiques à l'international est un impératif vital pour notre propre système de protection des droits.

Me Romain DENILAULER - Avocat au Barreau de Toulouse, participant aux Permanences Solidaires en 2024.

ASF FRANCE

CONTENU

EDITORIAL PAGE 02

SOMMAIRE PAGE 03

ASF FRANCE DANS LE MONDE PAGE 03

NOTRE HISTOIRE PAGE 04

LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE PAGE 06

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION PAGE 07

NOS PROJETS PAGE 08

FORMATIONS PAGE 18

TEMPS FORTS 2024 PAGE 19

RAPPORT FINANCIER PAGE 21

ILS NOUS SOUTIENNENT PAGE 22

COMMENT NOUS SOUTENIR ? PAGE 24

ASF FRANCE DANS LE MONDE

AMAZONIE (PARÀ)

CAMEROUN

PAGOC : Projet d'Appui à une GOuvernance carcérale basée sur les droits humains au Cameroun

GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE

GUINÉE & CÔTE D'IVOIRE

IMPACT : Implication des Médias numériques pour une Prévention Active des Conflits et des Tensions

GUINÉE

LIBRE : Lutte contre l'Impunité des auteurs de violences Basées sur le genre afin de Renforcer l'Egalité de genre en Guinée

HAITI

IMPLIC : Implication et participation des acteurs pour la protection des droits des personnes privées de liberté

KURDISTAN

NIGERIA

e-RIGHTS : Enhancing digital rights in Nigeria

NIGERIA

PROJUST : PROmoting access to JUSTice for persons facing the death penalty and arbitrary detention in Nigeria

RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAMADE : Renforcement des capacités des acteurs nationaux et plaidoyer pour mettre fin aux violations grave des droits humains

1998 - 2024 : 26 ANS D'IMPACT POUR L'ACCÈS AU DROIT

1998

Création d'ASF France par Me François Cantier.
Avec plusieurs Avocats Français de retour du Rwanda où ils avaient participé à la défense d'accusés et de victimes du génocide de 1994 aux cotes d'ASF Belgique, Me Francois Cantier décide de créer Avocats sans Frontières France.
Dés cette année là, ASF France s'engage dans la mise en place d'un nouveau projet similaire au Burundi et dans la défense d'Avocats menacés en raison de leur exercice professionnel au Pérou.

Me Francois Cantier participe en juin 1998 à la Conférence de Rome qui adoptera le Traité créant la Cour Pénale Internationale.

1999

ASF France met en œuvre deux nouveaux projets :

- en Colombie afin de protéger et soutenir les Avocats Colombiens menacés de mort en raison de leur exercice professionnel
- Au Kosovo afin de contribuer à la défense d'accusés et de former Avocats et Juges aux textes internationaux désormais applicables sur leur territoire.

2003

ASFF obtient le statut consultatif auprès des Nations Unies.
ASFF participe, aux côtés de l'avocate Hawa Ibrahim, à la défense d'une femme Nigériane, Amina Lawal, condamnée à mort pour adultère devant un Tribunal Shania et obtient son acquittement devant la Cour d'appel de Katsina.

2004

Dans le prolongement de l'affaire Amina Lawal, **ASF France s'implique dans un projet contre la peine de mort et contre la torture** avec en partenariat la Nigerian Bar Association.

2006

Projet d'accès au droit au Cambodge, en collaboration avec le Barreau Cambodgien : installation d'avocats dans les principales villes, formation des Avocats et du personnel judiciaire et enfin défense des victimes des Khmers Rouges devant les Chambres Extraordinaires chargées de les juger à compter de 2009.

2009

Création du Réseau Avocats sans Frontières avec le soutien de la Fondation Clifford Chance destiné à favoriser la création de nouvelles associations nationales, et à les promouvoir en les renforçant par un accompagnement et des formations; ce Réseau regroupera en 2012 une vingtaine d'ASF en Afrique, Amériques et Europe. Un projet naîtra de cette initiative avec ASF Mali sur la défense des personnes détenues et la formation des acteurs de la chaîne penale sur les outils juridiques internationaux protecteurs des droits humains.

2011

En collaboration avec ASF Cameroun et d'autres organisations de la société civile mise en place d'un projet de défense des détenus en proie à de mauvais traitements

2014

Projet de lutte contre l'homophobie au Cameroun, permettant de sensibiliser et de former les médias, les autorités religieuses et les acteurs de la chaîne pénale à la protection des droits des personnes LGBTI+, tout en assurant la défense de ces dernières devant les juridictions nationales.

2015

Défense des droits des migrants à Calais. En 2015, ASF France a choisi d'intervenir à Calais, où se concentrent quelques 3.000 migrants venus notamment d'Erythrée, du Soudan, de Syrie ou d'Afghanistan.

2016

Deux nouveaux projets : au Tchad, pour la défense de femmes et des mineurs incarcérés et victimes de mauvais traitements; en Côte d'Ivoire pour le soutien aux défenseurs des droits humains, harcelés ou menacés en raison de leur engagement.

2018

Démarrage de deux projets dédiés aux droits des femmes et aux violences basées sur le genre, d'abord dans la province de Battambang au Cambodge, puis en 2019 au Mali.

2019

Installation du Samos Legal Centre en Grèce auprès des demandeurs d'asile.

2020

ASF France élargit son intervention au Nigeria aux problématiques des exécutions extrajudiciaires et des détentions arbitraires.

2021

Trois missions sont menées au Kurdistan irakien et au Rojava (Kurdistan syrien) où près de 200 enfants et 80 femmes français sont actuellement toujours détenus.

ASF France démarre des activités en République de Guinée relatives à l'accès au droit et à l'appui à la société civile.

2022

ASF France démarre des activités de renforcement du rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits en Guinée.

2023

ASF France s'implique dans la défense du droit des citoyens à une information fiable avec un projet en faveur d'un espace numérique sûr en Côte d'Ivoire, en Guinee et au Nigeria.

2024

ASF France démarre trois projets en matière de lutte contre la corruption et d'impunité au Laos, de gouvernance carcérale au Cameroun et de lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en Guinée.

En parallèle, **ASF France participe au soutien d'Avocats Tunisiens poursuivis en raison de leur activité professionnelle.**

ASF France obtient un Prix des Droits de l'Homme de la République Française, Mention Spéciale, sur un projet de défense de femmes Ukrainiennes victimes de violences sexuelles le 10 décembre 2024.

LES FEMMES ET LES HOMMES D'ASF FRANCE

Pour définir et mettre en œuvre ses missions, Avocats Sans Frontières France s'appuie sur un conseil d'administration de 15 personnes, représenté par un bureau exécutif, et une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de salariés au siège et sur le terrain. Une centaine de membres se réunissent une fois par an lors de l'assemblée générale, et plus d'une cinquantaine de bénévoles mettent leur expertise et leur temps au service d'une justice sans frontières.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DECEMBRE 2023 AU 16 NOVEMBRE 2024

AUTAIN Xavier, avocat au Barreau de Paris (Trésorier)
BAGARD Matthieu, avocat au Barreau de Paris (Co-président)
BAREGUWERA Julien, avocat au Barreau de Toulouse
BASTIEN RABNER Françoise, Magistrate
CANTIER François, avocat au Barreau de Toulouse
DESARNAUTS Bertrand, avocat au Barreau de Toulouse
DUNAC Pierre, avocat au Barreau de Toulouse (Vice-président)
DURAND Isabelle, avocate au Barreau de Toulouse
IWEINS Paul-Albert, avocat au Barreau de Paris (Co-président)
MARX Jean Luc, expert des nations unies
MATHE Françoise, avocat au Barreau de Toulouse
PAGE Claudine, avocate honoraire au Barreau de Toulouse
PANEFF Ivan, expert UE
RIVIERE Ludovic, avocat au Barreau de Toulouse
TUBIANA Pauline, avocat au Barreau de Paris (Secrétaire)
VILLAGEON Amélie, avocat au Barreau de Montauban

+ 200 adhérents

+ 90 bénévoles

L'ÉQUIPE DU SIÈGE

Directrice générale
Anne LUTUN

Chargés de projets
Mélanie CANOVAS
Mouna LTIFI (jusqu'en janvier 2024)
Antoine PASSAVANT (depuis mars 2024)

Assistantes de coordination de projets :
Elena PICARDI (jusqu'en août 2024)
Eva GACHASSIN

Responsable administratif et financier
Alexandre CROIZIERS DE LACIVIVIER

Chargé de développement et suivi de projets
Matthias COUGNAUD

Assistant(e) de communication
Sambatra RAHARIJAONA

Assistant(e) de direction
Charles-Édouard OTELE (depuis mars 2024)

L'ÉQUIPE TERRAIN

GRÈCE

Cheffe de projet
Priscille DUFLOS (jusqu'en avril 2024)
Lucile MACÉ

Avocates grecques
Dimitra DOKANARI
Natalia ANDROULAKI

Assistante légale et technique
Bintou DIOP

Volontaires :
Emma BARBIER
Valentin BULARD NAUDET (jusqu'en août 2024)
Louise LESTER
Alexia BOUR
Souleymane AïJA (depuis septembre 2024)

GUINÉE

Chef de projet
Aminata MILLIMONO (jusqu'en décembre 2024)

Assistant de projet
Saa Layoulou Feindouno

Responsable Administratif et Financier
Kabinè Toure

NIGERIA

Directrice pays
Angela Uwandu Uzoma-Iwuchukwu

Administrateur financier et logistique
Simon OMADA

Chargé de communication
Chinedu GBULIE

Responsable du suivi des cas
Edugie AMIHERE

Assistante judiciaire
Jovita MEMBIS

CAMEROUN

Chef de projet
Jean KOWE jusqu'en novembre 2024)

Chargé de suivi évaluation
Aristide MOUAKOUA

Responsable administratif et financier
Florence NDONGMO JIODIO

AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1998 par Me François Cantier, Avocats Sans Frontières France (ASF France) est une association de solidarité internationale à but non lucratif, régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle contribue à faire respecter les droits fondamentaux à travers le monde, partout où cela s'avère utile et nécessaire. Notre travail est guidé par 3 valeurs fondamentales qui se retrouvent au cœur de nos actions : Justice, Solidarité et Liberté.

NOS MISSIONS

Favoriser l'accès au droit et une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées.

Défendre toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits humains menacés ou violentés dans l'exercice de leurs fonctions.

Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits humains (société civile et acteurs de la chaîne pénale).

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

ASF France assure bénévolement la défense de toute personne dont les droits fondamentaux sont menacés et qui est privée d'une défense libre et indépendante. Nous sommes également présents auprès des avocats et défenseurs des droits humains menacés en raison de leur activité au service des droits des citoyens : car au-delà de ces personnes ce sont ces droits qui sont bafoués.

ASF France, dans cette perspective, a pour vocation de promouvoir l'accès au droit et participe à la mise en place de systèmes d'aide juridique et judiciaire; dotée de compétences reconnues en formation elle contribue à celle des professionnels de la Justice et du droit.

NOS PROJETS

ÉTAT DU PARÀ

AMAZONIE

Durée du projet : depuis Janvier 2024
Zones d'intervention : État du Pará – Amazonie Brésilienne

PRÉSENTATION DU PROJET

L'État du Pará, au Brésil, est un territoire clé en Amazonie pour l'exportation de matières premières, mais son expansion économique entraîne de graves impacts socio-environnementaux, menaçant les droits des communautés locales. Déforestation, pollution, nuisances et déplacements forcés compromettent leur accès à un environnement sain, au logement, à l'eau et à l'alimentation. Face à ces défis, FASE, avec CCFD - Terre Solidaire et ASF France, œuvre pour renforcer l'accès à la justice des populations affectées en soutenant leurs recours et en défendant leurs droits.

OBJECTIFS

- Renforcer les capacités de l'association FASE et des éducateurs populaires sur le devoir de vigilance des entreprises.

RÉALISATIONS EN 2024

- Représentation des communautés traditionnelles de Barcarena dans les démarches visant à reconnaître la responsabilité des entreprises multinationales pour les impacts environnementaux et sociaux sur ces communautés

PARTENAIRES

CCFD-Terre Solidaire

FASE (Federação de Órgãos para Assistência Social e Educacional – Fédération d'organisations pour l'aide sociale et éducative)

NOS PROJETS

CAMEROUN

PAGOC
PROJET D'APPUI À UNE GOUVERNANCE CARCÉRALE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS AU CAMEROUN

Durée du projet : Avril 2024 - Septembre 2027
Zones d'intervention : Yaoundé, Douala, Bafoussam, Buea, Bamenda, Garoua et Maroua

"La formation des avocats, organisée par ASF France les 25 et 26 novembre 2024, a permis à nous, jeunes praticiens de la défense des causes vulnérables, de nous réapproprier le corpus réglementaire national, régional et international concernant la prise en charge des personnes détenues, avec pour objectif de maîtriser à la fois les procédures légales et les pratiques autorisées pour un accompagnement efficace de ces personnes et la protection de leurs droits." - **Me ATEBA NKOLO Yann Marc Emmanuel, avocat stagiaire au Barreau du Cameroun**

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Cameroun compte 76 prisons avec un cadre législatif protecteur des droits humains. Malgré des efforts d'infrastructure et de justice, la surpopulation carcérale atteint 178%, avec des taux d'occupation avoisinant 500%. 58% des détenus sont en attente de jugement, parfois durant des années, dans des conditions précaires affectant leur santé. Le projet PAGOC vise à aider les détenus vulnérables, notamment jeunes et femmes, en leur offrant une assistance juridique et un accompagnement à la réinsertion. Il promeut également des partenariats pour améliorer les conditions de détention et encourager les peines alternatives.

OBJECTIFS

- Contribuer à la consolidation d'une gouvernance carcérale et judiciaire sensible aux droits humains et à la protection des personnes en détention, notamment les détenus les plus vulnérables au Cameroun.
- Favoriser une approche participative et inclusive impliquant tous les acteurs concernés pour améliorer l'accès à la justice, les conditions de détention, la réinsertion socio-professionnelle des détenus et l'application effective des peines alternatives afin de réduire la surpopulation carcérale.

RÉALISATIONS EN 2024

- **1 formation** initiale des avocats pour améliorer la prise en charge des personnes privées de liberté.
- **Mise en réseau** de avocats engagés dans l'assistance judiciaire des détenus vulnérables
- **Cartographie des acteurs** impliqués dans la promotion et la protection des droits des personnes en détention au Cameroun.

PARTENAIRES

Le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH)

Research Institute for Development (RIDEV)

SOURCES DE FINANCEMENT

NOS PROJETS

GRÈCE

SAMOS LEGAL CENTRE
CENTRE JURIDIQUE DE SAMOS

Durée du projet : depuis Janvier 2019
Zones d'intervention : Grèce, île de Samos

"En Grèce, les défis sont nombreux : des conditions d'accueil inhumaines, un manque d'interprètes complexifiant et ralentissant la procédure, des violations répétées des droits humains, et des pratiques telles que les enfermements de facto. Notre action se concentre sur l'une des étapes les plus délicates de la procédure : l'entretien d'asile. Il repose uniquement sur un récit oral, sans aucun document écrit, rendant cet échange encore plus déterminant pour les demandeur.se.s." - **Lucile MACÉ, cheffe de projet Samos Legal Centre**

PRÉSENTATION DU PROJET

Samos, une île de la mer Égée, est située en face de la côte turque. Sa situation géographique en fait l'un des principaux points d'entrée des demandeurs d'asile qui traversent la Turquie pour demander une protection internationale en Europe. En réponse à l'important manque d'assistance juridique sur l'île, Avocats sans Frontières France a ouvert le Centre juridique de Samos en janvier 2019 et fournit depuis lors un soutien juridique aux demandeurs d'asile qui sont sous restriction géographique à Samos. L'équipe composée d'avocates grecques et de bénévoles internationaux et communautaires travaille en coopération avec les acteurs et partenaires locaux pour garantir l'accès à la justice et que le droit de demander l'asile soit protégé.

OBJECTIFS

- Contribuer à garantir le droit de demander l'asile et protéger les droits fondamentaux des demandeurs d'asile.

RÉALISATIONS EN 2024

- **1121 bénéficiaires** ont été directement accompagnés, incluant les bénéficiaires de consultation juridique et des participants aux ateliers d'informations. **34.3% des bénéficiaires directes étaient des femmes.**
- Au total, **1279 consultations** ont été réalisés par notre équipe en 2024, dont **340 sessions de préparation aux entretiens.**
- **89 consultations** pour des dossiers en appel ont été réalisées afin de pouvoir déposer des recours et des demandes de réexamen.
- **359 personnes suivies** sur l'année présentaient des caractéristiques de vulnérabilité (handicape, maladie, femmes enceintes, parents seuls etc) et **643 personnes** étaient survivant.e.s de traffic d'être humain, de torture ou de traitements dégradants
- **Au moins 4 déclarations communes et lettres ouvertes** ont été soumises pour soulever les problématiques rencontrées par les demandeurs d'asile à Samos.
- **1489 conversations** ont été engagées sur la hotline pour apporter des réponses sur la procédure d'asile.

PARTENAIRES

- Samos Volunteers
- I Have Rights
- Human Rights Legal Project

SOURCES DE FINANCEMENT

Fondation de France
Fonds Inkermann Sous l'égide de la Fondation de France
Good Move Initiatives
Choose Love
Fondation Yo & Anne-Marie Hamoud
L'Oréal Fonds pour les femmes

NOS PROJETS

GUINÉE

CÔTE D'IVOIRE

IMPACT
IMPLICATION DES MÉDIAS NUMÉRIQUES POUR UNE PRÉVENTION ACTIVE DES CONFLITS ET DES TENSIONS

Durée du projet : Mars 2022 - Avril 2024
Zones d'intervention : Guinée et Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet IMPACT est né de la nécessité de renforcer le rôle positif de la société civile en Afrique de l'Ouest, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits afin de participer plus globalement à la consolidation d'une paix durable. IMPACT vient ainsi en appui à la société civile afin de maximiser le potentiel des médias (traditionnels, communautaires, sociaux) sur les dynamiques de conflit pour qu'ils contribuent à construire et consolider une paix durable en Côte d'Ivoire et en Guinée. En ce sens, le projet considère que la société civile doit pouvoir jouer un rôle central dans la prévention des conflits et doit bénéficier à cet effet d'un renforcement de ses capacités. Les activités mises en œuvre sont complémentaires et ont pour objectifs d'analyser le rôle des médias dans le cadre de la couverture des conflits et de favoriser la création de synergies pour soutenir l'échange et l'expérience, de renforcer les capacités des médias en les dotant d'outils pour maximiser leur potentiel, et enfin de mobiliser les médias et acteurs de la société civile contre les discours haineux et en faveur des processus de dialogue.

OBJECTIFS

- Contribuer à consolider une paix durable en Afrique de l'Ouest.
- Renforcer le rôle positif de la société civile, dont les médias numériques, en matière de prévention des conflits.

RÉALISATIONS EN 2024

- **1 atelier** pour faire le suivi des recommandations des acteurs de la société civile et des médias guinéens et ivoiriens.
- Caravanes de lutte contre la désinformation dans **13 localités** en Côte d'Ivoire, sensibilisant **45 000 jeunes** aux dangers des fake news et discours de haine.
- **1 forum** contre le désordre informationnel en Guinée
- **Cérémonie de clôture** du projet IMPACT

PARTENAIRES

Danaïdes

AfricTivistes

L'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI)

Le Réseau des Professionnels de la Presse en Ligne de Côte d'Ivoire (REPPRELCI)

SOURCES DE FINANCEMENT

NOS PROJETS

GUINÉE

LIBRE
LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES AUTEURS DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AFIN DE RENFORCER L'EGALITÉ DE GENRE EN GUINÉE

Durée du projet : Mars 2024 - Février 2027
Zones d'intervention : Guinée (Conakry, Kankan, Mamou)

"À travers le projet LIBRE, le CPDH s'engage à défendre les droits des survivant(e)s de violences basées sur le genre en facilitant leur accès à une justice équitable. Par le plaidoyer et le renforcement des acteurs, nous œuvrons pour briser le cycle de l'impunité et garantir une protection effective aux victimes. Chaque action menée est un pas de plus vers une société où la justice ne se négocie pas, mais s'impose comme un droit fondamental." - ***Mamadou Cellou Ba, Responsable de suivi LIBRE au sein du CPDH.***

PRÉSENTATION DU PROJET

La Guinée s'engage depuis plusieurs années pour la défense des droits fondamentaux, notamment des femmes et des jeunes filles. Son cadre législatif interdit les VBG et prévoit un accompagnement psychosocial et judiciaire pour les victimes. Signataire de la CEDEF depuis 1982, le pays fait face à une situation socio-économique fragile, favorisant de graves violations des droits humains, dont les violences sexuelles, les mariages précoces et les mutilations génitales féminines (MGF).
Malgré des politiques de lutte contre ces violences, les recours juridiques restent peu utilisés, par manque d'information ou par crainte des représailles et de la stigmatisation. La persistance de la justice informelle, souvent discriminante envers les femmes, renforce leur marginalisation.
Dans ce contexte, LIBRE vise à combattre l'impunité des VBG et à promouvoir des changements concrets de comportement pour leur éradication.

OBJECTIFS

- Contribuer à la lutte contre les discriminations basées sur le genre et notamment contre les VBG en Guinée.
- Participer à la lutte contre l'impunité des auteurs de VBG en favorisant l'accès des victimes à la justice et impulser un changement de comportement des autorités et de la population.

RÉALISATIONS EN 2024

- **Cérémonie de lancement** du projet LIBRE
- **1 atelier de concertation** des acteurs luttant contre les violences basées sur le genre (VBG) en Guinée
- **2 sessions de formation** des acteurs de la chaîne pénale et des médecins sur la lutte contre les VBG à Conakry
- **9 sessions de sensibilisation** de la population sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles

PARTENAIRES

Le Centre Guinéen de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (CPDH)

Le Club des Jeunes Filles Leaders de Guinée (CJFLG)

SOURCE DE FINANCEMENT

NOS PROJETS

HAÏTI

IMPLIC
IMPLICATION ET PARTICIPATION DES ACTEURS POUR LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

Durée du projet : mars 2020 - Aout 2025
Zones d'intervention : Zone Métropolitaine de Port-au-Prince incluant Petit-Goâve, Cabaret et la Commune de la Croix-des-Bouquets, ainsi que des juridictions de Gonaïves, Cayes, Hinche / Mirebalais, Fort-Liberté, Jérémie, Jacmel, Grande-Rivière Nord, Cap-Haïtien et Port-de-Paix

« Pour moi, c'est un véritable miracle, car je m'apprêtais à mourir. Grâce au projet IMPLIC, j'ai eu la chance de renaître. C'est une occasion unique de reconstruire ma vie dans son ensemble, et je compte en tirer le meilleur parti. » **– Jameson Pierre, ancien détenu à la prison civile de Fort-Liberté, bénéficiaire du projet IMPLIC (Haïti)**

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet vise à renforcer la protection et la défense des droits des personnes privées de liberté en Haïti en favorisant l'implication active des acteurs nationaux. Grâce à la mobilisation de la société civile et des parties prenantes locales, il ambitionne d'encourager un changement de comportement durable et d'améliorer efficacement les mécanismes de protection des droits de ces personnes.

OBJECTIFS

- Renforcer l'État de droit et le respect de l'État de droit en Haïti.
- Contribuer à la défense et à la protection des droits des personnes privées de liberté par l'implication et la participation des acteurs nationaux en Haïti.
- Renforcer l'implication et la participation des acteurs nationaux dont ceux de la société civile, pour la protection des droits des personnes privées de liberté.

RÉALISATIONS EN 2024

- **21 détenues vulnérables** soutenus par une assistance judiciaire gratuite
- **3 formations** réalisées à destination de 83 OSC et des Défenseurs des Droits Humains sur la défense et la protection des droits civils et politiques des personnes privées de liberté
- **5 formations** réalisées à destination de 110 acteurs de la chaîne pénale sur les normes nationales et internationales de protection des personnes privées de liberté
- **120 personnes privées de liberté** accompagnées dans leur réinsertion socio-professionnelle suite à leur libération
- **4 capsules vidéos** de sensibilisation sur les droits des personnes privées de liberté produites et diffusées
- **2 tables rondes** sur les droits des femmes privées de liberté en Haïti réalisées.

PARTENAIRES

Collectif d'Avocat-e-s Spécialisé-e-s en Litige Stratégique des Droits Humains (CALSDH).

L'Institut Mobile d'Education Démocratique (IMED)

SOURCES DE FINANCEMENT

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

NOS PROJETS

KURDISTAN

KURDISTAN

Durée du projet : depuis 2020
Zones d'intervention : Kurdistan irakien et Kurdistan syrien

PRÉSENTATION DU PROJET

ASF France a démarré ses activités en lien avec le Kurdistan en 2020 à la suite de la chute de l'État islamique. Depuis, des centaines de femmes et d'enfants originaires d'Europe sont retenus dans des camps des conditions inhumaines et ASF France contribue au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue de la prise en charge des enfants et de la judiciarisation des femmes en France.

OBJECTIFS

Contribuer au rapatriement des ressortissants français (enfants et femmes) détenus dans les camps sous administration kurde en vue :

- De la prise en charge des enfants.
- De la judiciarisation des femmes en France.

RÉALISATIONS EN 2024

- **Accompagnement** des familles d'enfants et petits-enfants détenus en Syrie.
- **Échanges** avec les femmes du camp de Roj sur leur judiciarisation en France et la prise en charge de leurs enfants en cas de rapatriement.
- **Visite** des centres de déradicalisation pour mineurs français.
- **Intervention** auprès du Comité des droits de l'Homme de l'ONU et contributions au 6e rapport périodique de la France.

Crédit photo - Collectif Familles Unies

NOS PROJETS

NIGERIA

E-RIGHTS
ENHANCING DIGITAL RIGHTS IN NIGERIA

Durée du projet : Février 2023 - Septembre 2025
Zones d'intervention : Abuja, Lagos, Kano et Imo.

"Le projet a été une expérience qui a véritablement changé ma vie et celle des bénéficiaires. Il m'a offert de nombreuses possibilités d'apprentissage et m'a permis de nouer des contacts avec des personnes partageant les mêmes idées et travaillant dans l'espace numérique. Ce projet est porteur d'espoir, en particulier pour les jeunes femmes qui sont le plus souvent victimes d'abus et de déshumanisation en ligne." **Ali Sabo - Chargé de campagne et de communication, CITAD.**

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet e-RIGHTS vise à promouvoir les droits de la population nigériane dans la sphère numérique, en exploitant les possibilités offertes par les nouvelles technologies et en relevant les défis qu'elles posent. Le projet répondra directement aux besoins des jeunes Nigérians, des activistes, des journalistes, des médias en ligne, des blogueurs, des influenceurs des réseaux sociaux, des défenseurs des droits humains et des citoyens qui aspirent à disposer d'un accès libre et ouvert à internet.

OBJECTIFS

- Renforcer les droits numériques au Nigeria pour une meilleure protection des défenseurs des droits de l'homme et de la population.
- Les défenseurs des droits de l'homme sont capables de reconnaître et de faire face aux menaces numériques auxquelles ils sont confrontés.
- Un environnement propice à la jouissance des droits numériques est établi au Nigeria.

RÉALISATIONS EN 2024

- **2 sessions de formation** pour les juges et les avocats sur les normes internationales et européennes en matière de droits numériques.
- **Lancement de 2 vidéos** de sensibilisation pour sensibiliser les citoyens nigérians sur leurs droits dans l'espace numérique.
- **1 table ronde** sur le rôle de la CADHP dans la promotion des droits numériques en Afrique.
- Lancement virtuel de la **plateforme d'apprentissage e-RIGHTS** (https://erightslearning.org/).
- **2 compétitions inter-écoles** sur les droits numériques à Imo et à Kano.
- **Organisation d'un concours vidéo** contre les menaces et les violations des droits des femmes sur internet.
- **2 webinaires** de sensibilisation sur les droits numériques au Nigéria.
- **7 ateliers de travail** pour élaborer un guide pour une réforme des droits numériques au Nigéria.

PARTENAIRES

Spaces for Change (S4C)

Centre for Information Technology and Development (CITAD)

SOURCES DE FINANCEMENT

NOS PROJETS

NIGERIA

PROJUST
PROMOTING ACCESS TO JUSTICE FOR PERSONS FACING THE DEATH PENALTY AND ARBITRARY DETENTION IN NIGERIA

Durée du projet : Aout 2024 - Décembre 2025
Zones d'intervention : Lagos, Imo, Kano, Enugu, Kaduna et Ogun.

"Je suis en détention depuis le 8 mars 2014 et j'ai été libéré le 8 octobre 2024. J'ai passé 10 ans et 7 mois en détention sans qu'aucun progrès n'ait été fait dans l'accusation porté contre moi. Je suis reconnaissant à ASF France et à son avocat de soutien dans l'État d'Ogun d'avoir traité mon dossier." - **Tunde Yakub, un bénéficiaire dans l'État d'Ogun qui a été libéré avec 5 millions de nairas de dommages et intérêts après avoir passé 10 ans en détention**

PRÉSENTATION DU PROJET

En 2023, plus de 3 000 personnes attendent dans le couloir de la mort au Nigeria, ce qui en fait le nombre de condamnés à mort le plus élevé d'Afrique sub-saharienne. La législation nigériane prévoit la peine capitale pour divers crimes, notamment le meurtre, le terrorisme, le viol aggravé et la trahison. Dans certains États du Nord régis par la charia, elle peut aussi être appliquée pour l'adultère et l'apostasie. Toutefois, depuis plus de 10 ans, un moratoire en vigueur sur l'ensemble du pays suspend l'application de la peine de mort. Néanmoins, ce moratoire est souvent remis en question. ASF France est engagé depuis plus de 15 ans auprès des organisations nigérianes pour l'abolition de la peine de mort au Nigeria.

OBJECTIFS

- Offrir une assistance juridique gratuite aux détenus condamnés à mort, notamment ceux victimes de torture ou de détention arbitraire
- Continuer le plaidoyer pour la commutation des peines pour celles et ceux ayant passé plus de 10 ans dans les couloirs de la mort

RÉALISATIONS EN 2024

- **72 détenus** inculpés pour des délits passibles de la peine de mort ou d'une détention arbitraire d'une durée supérieure à celle prescrite par la Constitution ont été identifiés et ont bénéficié d'une aide juridique dans les six États participant au projet, à savoir Lagos, Imo, Kaduna, Enugu, Ogun et Kano.

SOURCE DE FINANCEMENT

Australian High Commission
Nigeria

NOS PROJETS

RÉPUBLIQUE DU CONGO

RAMADE
RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS POUR LA MISE EN APPLICATION DES DROITS DE L'ENFANT

Durée du projet : Juillet 2023 – Février 2024
Zones d'intervention : Congo Brazzaville / Pointe Noire

"La formation des acteurs de la chaîne pénale et des assistants sociaux sur les normes de protection des mineurs en conflit avec la loi a été, pour nous, membres de la chaîne pénale, un moment de découverte, de partage d'expériences, d'introspection et, surtout, de remise en question de certaines pratiques. Ce séminaire a également permis à nous, gendarmes et policiers, de renforcer notre collaboration avec les agents sociaux. Nous estimons que ce type de séminaire devrait être organisé régulièrement afin d'aider les acteurs de la chaîne pénale à mieux se former en matière de protection des enfants en conflit avec la loi." **Lieutenant ONGUIELE Yvon Sider, Commandant de la brigade territoriale de Bacongo.**

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet RAMADE pour le "Renforcement des Activités pour la Mise en Application des Droits de l'Enfant" est un projet de 24 mois mis en oeuvre par le REIPER et financé par l'Union Européenne en République du Congo. Le projet a pour objectif principal de favoriser le respect et la mise en oeuvre des droits de l'enfant en République du Congo.

OBJECTIFS

- Développer et renforcer des actions visant à favoriser l'assistance juridique des mineurs en conflit avec la loi.
- Permettre l'accès aux droits à l'identité et à la protection de remplacement aux enfants privés de protection parentale.
- Renforcer les capacités des membres du REIPER en vue de la mise en oeuvre de bonnes pratiques de protection et de la participation des enfants.

RÉALISATIONS EN 2024

- **2 sessions de formations** de 3 jours chacune à **50 acteurs de la chaîne pénale** (officiers de police judiciaire, magistrats, avocats, travailleurs sociaux et membres de l'administration du personnel)
- Elaboration d'un **guide de bonnes pratiques** pour la protection des mineurs en conflit avec la loi en République du Congo

PARTENAIRES

Réseau des Intervenants sur le Phénomène des Enfants en Rupture (REIPER)

SOURCE DE FINANCEMENT

FORMATIONS

« Très bonne formation comportant de nombreux exemples pratiques », ***Témoignage anonyme à la suite d'un atelier de formation de formateurs à l'Ecole des Avocats (EDA) Aliénor à Bordeaux.***

Le service de formation de ASF France

Avocats Sans Frontières France, c'est aussi un organisme de formation professionnelle. Sa certification Qualiopi est un gage de qualité qui rend ses formations susceptibles d'être homologuées par le Conseil National des Barreaux (CNB) et d'être prises en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO) et/ou le Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL).

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Les thématiques du catalogue en 2024

- DROIT D'ASILE
- DROITS DES FEMMES VICTIMES DE VBG
- DROITS DES PERSONNES PRIVEES DE LIBERTE
- DROIT INTERNATIONAL PÉNAL
- GÉOPOLITIQUE DES PAYS D'EXIL

Formation sur commande

9 formations pour les écoles d'avocats (EDA) de Bordeaux, Lyon et Viroflay, ainsi que le campus de 3A à Toulouse, sur les droits des personnes privées de liberté, les droits des victimes de VBG dans la sphère familiale, la CPI, le devoir de vigilance et l'andragogie.

Formations pour nos bénévoles

6 actions de formations cofinancées par le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) :

- 4 ateliers de capitalisation pour modéliser les outils des bénévoles dans les projets ;
- 2 formations de formateurs pour développer les compétences de nos bénévoles et de nos adhérents souhaitant le devenir.

Les chiffres clés

93 %

de nos formations juridiques homologuées par le CNB

89%

C'est le taux de satisfaction globale de nos formations

LES TEMPS FORTS EN 2024

ASF FRANCE RENOUVELLE SA CERTIFICATION ISO 9001

La certification ISO 9001:2015 d'ASF France a été renouvelée, témoignant notre engagement continu envers la qualité dans la réalisation de notre mission. Elle représente le fruit d'un effort quotidien pour optimiser la gestion de l'association et des différents projets.

MAI 2024 : ASF FRANCE SOUTIENT LES AVOCATS TUNISIENS

Le 16 et 17 mai, des représentants d'ASF France ont participé à Toulouse et Paris aux manifestations de soutien aux avocats tunisiens, en particulier pour demander la libération des confrères Sonia DAHMANI et Mehdi ZAGROUBA.

MAI 2024 : POT AMICAL DES ADHÉRENTS EN IDF

Le 23 mai, les adhérent(e)s d'ASF France résidant en Île-de-France se sont réunis au siège du CNB dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour échanger et renforcer leurs liens autour d'un pot amical.

JUIN 2024 : ASF FRANCE RENCONTRE DES LAURÉATS DE L'INITIATIVE MARIANNE

ASF France a rencontré les lauréats de l'initiative Marianne le 17 juin. L'initiative, lancée en 2021, vise à soutenir les défenseurs des droits de l'Homme en France et à l'étranger en les accueillant, en leur offrant un accompagnement et en les mettant en réseau.

Lauréat de la promotion 2024 lors du lancement du programme en janvier 2024 - Site officiel Initiative Marianne

LES TEMPS FORTS EN 2024

SEPTEMBRE 2024 : ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

128 organisations internationales non gouvernementales (OING), dont ASF France, accréditées auprès de la Francophonie, se sont rassemblées pour réaffirmer leur engagement face aux défis mondiaux croissants, le 10 et 11 septembre 2024 à Paris. Pour consulter la déclaration finale de la XIIIe conférence des OING, cliquez ici : lien.

OING avec statut consultatif auprès de la Francophonie

NOVEMBRE 2024 : LE BARREAU DE TOULOUSE AUX CÔTÉS D'ASF FRANCE

Le lundi 25 novembre 2024, l'Ordre des avocats de Toulouse a organisé une cérémonie de remise de chèque dans le cadre des Permanences Solidaires. Cette année, 23 avocats toulousains ont assuré des permanences juridiques gratuites du 07 au 12 octobre et ont choisi de nous reverser leurs rétributions du CDAD de la Haute-Garonne.

NOVEMBRE 2024 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée Générale Annuelle d'Avocats Sans Frontières France s'est tenue le 16 novembre 2024 dans la salle de conférence Furbury-Lamouroux (Barreau de Toulouse), rassemblant plus d'une centaine de participants. À cette occasion, le Conseil d'Administration a été renouvelé, avec 15 administrateurs ayant élu 3 membres du Bureau. L'événement s'est conclu par une vente aux enchères de tableaux du peintre Ronan MARTIN, au profit de l'association.

RAPPORT FINANCIER 2024

Avocats Sans Frontières France base sa gouvernance sur **deux principes fondamentaux** :

- **Indépendance** : ASF France affirme son autonomie à la fois dans sa philosophie d'action et dans les moyens qu'elle met en œuvre pour atteindre ses objectifs.
- **Transparence financière** : ASF France s'engage à assurer la transparence de ses actions, de ses finances et de ses comptes envers ses membres et les entités partenaires. Elle s'engage à respecter strictement les normes comptables et de gestion en vigueur. Depuis sa création, ses comptes sont soumis à un audit annuel indépendant et font l'objet d'une certification, dont les résultats sont accessibles à tous. De plus, l'association instaure un système de contrôle de gestion interne, d'évaluation régulière indépendante et d'audit externe dans le cadre de ses différentes initiatives.

RÉPARTITION DES CHARGES 2024

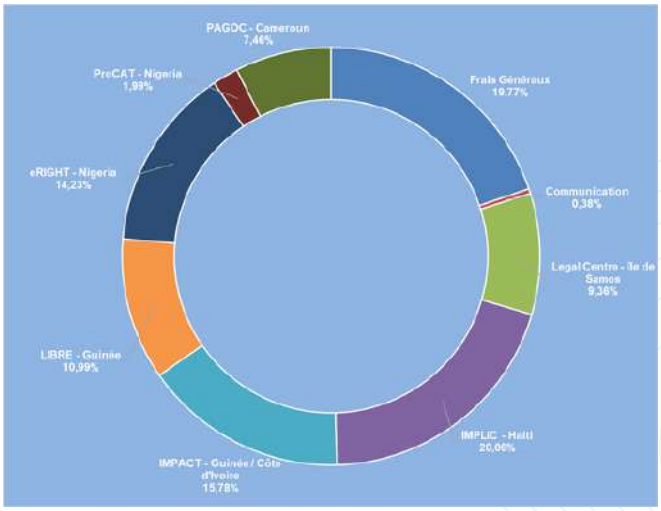

ORIGINES DES PRODUITS 2024

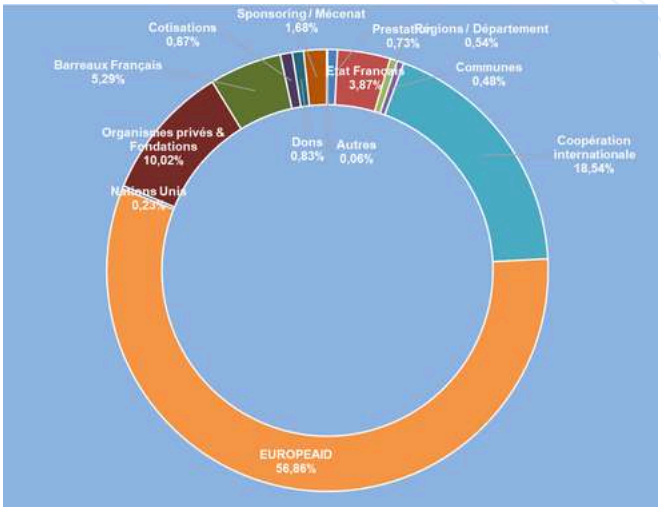

ILS NOUS SOUTIENNENT !

Les missions d'ASF France n'existeraient pas sans le soutien constant de nos partenaires. Nous sommes particulièrement fiers de nos partenaires de longue date, qui ont écrit avec nous l'histoire d'ASF France, mais aussi de ceux qui nous ont rejoint plus récemment : en plus de nous soutenir financièrement, ils partagent tous notre vision et nos valeurs.

BAILLEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRES PRIVÉS

ILS NOUS SOUTIENNENT !

BARREAUX, CABINETS, AVOCATS

Ordre des Avocats :

- au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
- d'Agen
- d'Aix-en-Provence
- d'Albi
- d'Amiens
- d'Angers
- d'Annecy
- de Bastia
- de Bayonne
- de Béthune
- de Blois
- de Bordeaux
- de Bourges
- de Brive
- de Caen
- de Carcassonne
- de Châlons-en-Champagne
- de Chartres
- de Châteauroux
- de Clermont-Ferrand
- de Colmar
- de Coutances-Avranches
- de Cusset-Vichy
- de Dax
- de Dijon
- de Fontainebleau
- de Grasse
- de Grenoble
- de Guyane
- de la Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélémy
- de Haute-Loire
- de La Roche-sur-Yon
- de l'Ain
- de l'Ariège
- de Laval
- de l'Eure
- de Lille
- de Marseille
- de Meaux
- de Melun
- de Metz
- de Nantes
- de Nice
- de Paris
- de Quimper
- de Rennes
- de Rouen
- de Saint-Brieuc
- de Saint-Denis La Réunion
- de Saintes
- de Saint-Nazaire
- de Seine-Saint-Denis
- du Tarn-et-Garonne
- de Toulouse
- de Tours
- de Valenciennes
- de Versailles
- des Hauts-de-Seine
- d'Orléans
- du Lot
- du Val-de-Marne
- du Val-d'Oise

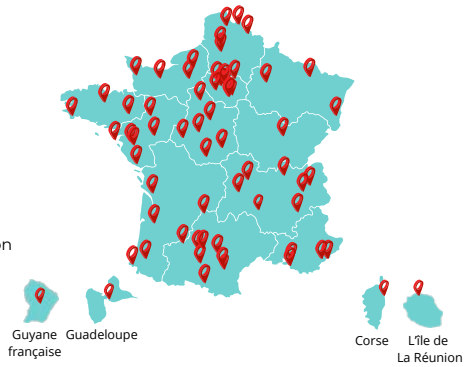

RÉSEAUX

COMMENT NOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR ?

Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos donateurs en 2024, dont le soutien essentiel nous permet de poursuivre nos actions en faveur des droits humains en 2025 ! Pour continuer à mener nos actions et amplifier notre impact, voici comment vous pouvez nous soutenir.

Vous pouvez faire un don en ligne ou par courrier (chèque ou virement). Renvoyez le formulaire de dons à ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 Toulouse. Vous pouvez même opter pour un don mensuel !

Vous pouvez faire du mécénat ou mobiliser votre entreprise : organiser un événement caritatif avec vos collaborateurs, mettre en vente des produits en reversant un pourcentage, commander une formation sur mesure, souscrire à l'arrondi en caisse.

Vous pouvez acheter nos produits solidaires, comme les cartes de vœux ou la robe treillis d'ASF France confectionnée par L'Artisan Costumier pour décorer votre cabinet d'avocat ou vos locaux.

Vous pouvez adhérer : en ligne ou par courrier.

Vous pouvez faire un don ou une cotisation via votre cabinet, si vous êtes avocat.

Vous pouvez commander des formations sur mesure en France, sur des thématiques juridiques, andragogiques ou géopolitiques animées par nos experts bénévoles.

Vous pouvez faire un legs ou toute autre libéralité (don manuel, donation, assurance-vie). Association reconnue d'utilité publique, ASF France est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.

Vous pouvez mobiliser votre Barreau, si vous êtes avocats, pour organiser des Permanences Solidaires en coordination avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

Vous pouvez faire des microdons en ligne sans dépenser en naviguant sur Lilo ou Bing solidaire, ou en achetant en ligne avec Lilo Achats Solidaires.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès du secrétariat au **05 34 31 17 83** ou à l'adresse suivante : **secretariat@avocatssansfrontieres-france.org**

« Soutenir ASF France, c'est soutenir le combat pour les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie » **ROBERT BADINTER**

BULLETIN DE DON

JE FAIS UN DON DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS À ASF FRANCE

Scannez le QR code ci-contre
pour une démarche en ligne

SCAN ME

J'apporte un soutien ponctuel.

☐ 30 € — Soit 10 € après réduction fiscale

☐ 50 € — Soit 17 € après réduction fiscale

☐ 100 € — Soit 34 € après réduction fiscale

☐ Autre montant : .....€

Merci de joindre un chèque bancaire ou Postal à l'ordre d'Avocats Sans Frontières France France.

J'apporte un soutien régulier par prélèvement automatique.

À partir du ..... (JJ/MM/AAAA), j'autorise Avocats Sans Frontières France à prélever sur mon compte :

Chaque année : ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre montant : .....€

Chaque mois : ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ Autre montant : .....€

Merci de compléter l'autorisation de prélèvement automatique, puis de la retourner à ASF France en y joignant un RIB

Nom du titulaire à débiter : .....

Nom et adresse de la Banque : .....

CODE BANQUE CODE GUICHET N° DU COMPTE CLE RIB

_ _

Prénom et Nom de la personne ou Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....**Ville** : .....

Adresse mail : .....

Date : ..... **Signature :**

Merci de retourner ce bulletin à l'adresse de ASF France : 13 rue des Fleurs - 31000 TOULOUSE

Avocats Sans Frontières France
13 rue des Fleurs
31000 Toulouse - France
Tel. +33 (0)5 34 31 17 83

www.avocatssansfrontieres-france.org

Tenez-vous au courant de nos dernières nouvelles !

ASF FRANCE

Rédaction collective ASF France - Conception graphique : Sambatra RAHARIJAONA